



Séance du Conseil communal du 15 mars 2018

CONSEIL COMMUNAL

DE

1148 L'ISLE

CONDENSE DES DECISIONS PRISES

En avant séance, deux délégués du Parc naturel Jura Vaudois, M. Eric Hostettler, Vice-Président et M. Vuichard, Directeur par intérim, présentent le fonctionnement et le projet du parc naturel Jura Vaudois, au Conseil communal.

Point 1. Statutaire.

La séance du Conseil communal débute à 20.45 heures. L'appel fait par le secrétaire montre la présence de 36 conseillers-ères, 7 conseillers-ères excusés-es et 2 conseillers-ères absents-es.

Nous saluons la présence de Mme la Syndique, des Municipaux, des Huissières et du public. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

M. Hostettler, Président, lit le courrier adressé au Conseil communal. Il s'agit des démissions de Mme Fabienne Genoud, Conseillère, et de M. Marc Vermot, Conseiller. M. Michel Freymond a été convoqué selon la liste des viennent-ensuite. M. Hostettler, Président, procède à l'assermentation de M. Michel Freymond.

Les Conseillers-ères ont tous reçu le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2017. Sa lecture n'est pas demandée. Le procès-verbal est adopté par 35 voix pour et 1 abstention.

Point 2. Nomination d'un membre à la Commission des finances.

Suite à la démission de M. Marc Vermot, Conseiller et membre de la commission des finances, nous devons élire un nouveau candidat pour celle-ci. M. Pierre-Olivier Cloux, Conseiller, propose M. Stocker, Conseiller, au poste de membre de la commission des finances. M. Stocker, Conseiller, est élu tacitement.

Point 3. Préavis 01/2018. Demande de crédit pour la réfection des toits des citernes de Châtel.

M. Gabioud, Conseiller, lit le rapport de la commission ad-hoc. M. Pierre-Olivier Cloux, Conseiller, présente le rapport de la commission des finances. Il s'agit d'un investissement de 90'000 Frs. pour la réfection des toits des citernes de Châtel qui permettent d'abreuver le bétail en eau de pluie. Les subventions fédérales et cantonales sont estimées à 50'000 Frs. et viendront en déduction de la somme susmentionnée. Le préavis 01/2018 est accepté par 35 voix pour et une abstention.

Point 4. Préavis 02/2018. Demande de crédit pour la pose de filtres à particules sur le chauffage à distance.

M. Giroud, Conseiller, présente le rapport de la commission ad-hoc. M. Pierre-Olivier Cloux lit le rapport de la commission des finances. Il s'agit d'une dépense de 146'000 Frs qui sera portée au compte affecté du chauffage à distance. Ils permettront de filtrer les particules fines. Le préavis 02/2018 est accepté à l'unanimité.

Point 5. Communications de la Municipalité.

M. Baudat, Municipal, nous informe que les essais du barrage des Barbilles sont en cours. M. Hostettler, Municipal, signale que les travaux d'aménagement du carrefour du Grütli vont débiter. Il nous informe, d'autre part, qu'une association dénommée 'Vert un Monde' a été créée à L'Isle. La Municipalité a mis à disposition une parcelle de terrain, sise au jardin du Château, pour pratiquer le jardinage et la permaculture.

Point 6. Communications du Bureau.

La prochaine réunion du Conseil est fixée au 19 juin 2018.

Point 7. Propositions individuelles.

Diverses questions sont posées, par les Conseillers-ères, concernant les perturbations routières liées aux travaux d'aménagement du carrefour du Grütli qui vont débiter.

La séance est levée à 22.00 heures.

Bureau du Conseil Communal

  
Le Président Le Secrétaire